

Les PLANTES INVASIVES des bords de MEURTHE

La RENOUEE du JAPON

(*Fallopia japonica*, famille Polygonaceae).

Description :

La renouée japonaise produit des tiges d'un diamètre de 1 à 2 cm, rougeâtres ou brunâtres et creuses, semblables à des pousses de bambou. Ses tiges peuvent atteindre 3 m de hauteur au cours de l'été. Ses feuilles d'un vert foncé sont larges et pointues en leur extrémité. Ses fleurs blanchâtres apparaissent en fin d'été.

Cette plante est capable de coloniser facilement les milieux humides, mais on constate qu'elle s'adapte aussi très bien aux milieux calcaires par exemple.

La renouée se dissémine essentiellement à partir de fragments de racines mais il suffit parfois d'un fragment de tige pour qu'une bouture apparaisse. Se baladant au gré des courants, elle profite des sols nus ensoleillés et humides pour s'installer.



Impacts :

Sa croissance très rapide, les toxines qu'elle sécrète au niveau de ses racines pour empêcher le développement des autres végétaux ou encore sa capacité de se reproduire à partir d'un simple fragment de tige ou de racine en font une plante redoutable d'efficacité. Ses racines atteignent les 2 à 3 m de profondeur et peuvent s'étendre, pour un seul plant, sur 7 m. En prenant la place de la végétation naturelle des bords des cours d'eau, elle réduit la biodiversité.

Si on peut éliminer la plante en la déterrants, il faut avoir à l'esprit qu'une seule petite partie de rhizome oubliée dans le sol, formera tôt ou tard une nouvelle colonie. Des fragments de tige peuvent rapidement s'enraciner s'ils sont enterrés. Dans l'eau, une tige nue deviendra une plante viable en 6 jours. Pire encore, une racine dans le sol peut rester en dormance pendant 10 ans avant de germer à nouveau...

Lutte contre la renouée du Japon :

Les traitements directs qui consistent à couper régulièrement les jeunes pousses dès qu'elles atteignent 50 cm de haut, puis leurs repousses dès qu'elles atteignent la même taille (soit 3 à 4 fois par an) sont une possibilité. On peut aussi déterrer régulièrement les racines et ainsi contrôler l'invasion en prenant soin de les détruire pour éviter leur propagation ailleurs.

Quoi qu'il en soit, il faut limiter son expansion aux sites déjà atteints en surveillant les nouvelles zones de

renouées et en les taillants régulièrement. Il est, par ailleurs, primordial de ne pas planter de renouée à proximité de cours d'eau, car elle ne tarderait pas à remplacer la végétation existante.



Quelques conseils :

- Si l'on découvre de nouveaux pieds de renouée dans son jardin, creuser, et essayer d'enlever tout le rhizome (encore assez jeune pour ne pas descendre trop profondément).
- Si l'on a depuis plus d'un an de la renouée dans son jardin, afin de l'affaiblir, faucher pendant quelques mois la plante dès qu'elle atteint 40 cm de hauteur, puis planter des ligneux locaux donnant de l'ombre au sol et ayant une croissance rapide (saule, aulne, par ex.) sur la zone et son contour. Pendant la croissance de ces ligneux, entretenir la parcelle en coupant régulièrement les nouvelles tiges de renouée. On créera alors une biodiversité assez saine pour que la renouée ne puisse plus se développer sur d'autres terrains.
- Nettoyer, après travaux, les roues des engins agricoles travaillant en bordure des terrains envahis pour éviter de propager cette plante sur leur trajet.
- Tout déchet de renouée doit être surveillé jusqu'à dessèchement (container spécial ou sac) et non dispersé dans la nature ; les fauches ne peuvent être à elles seules une solution.
- Tous travaux sur des berges doivent être suivis d'une replantation de végétation locale pour éviter les zones d'ensoleillement.

Remarque importante :

L'utilisation d'herbicides est à proscrire, en effet, les espèces invasives sont peu sensibles à ces produits qui risquent surtout de faire disparaître la flore indigène et de polluer les cours d'eau. De plus, certaines expériences semblent démontrer que ces traitements ne font que provoquer la dormance des racines.